



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER NOMME UN VICE-PRÉSIDENT EXPLORATION

Toronto, Ontario – 17 janvier 2022 – Doré Copper Mining Corp. (la « Société » ou « Doré Copper ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Sylvain Lépine, M. Sc., géo., au poste de vice-président Exploration de la Société, avec prise d'effet immédiate.

M. Lépine possède plus de quinze ans d'expérience dans l'industrie minière, en particulier pour l'or et les métaux de base au Québec. Il a rejoint Ressources Yorbeau inc. en 2015 et a été nommé vice-président Exploration en 2020. Il a aussi été vice-président Exploration chez Ressources Cogitore inc. de 2013 à 2015. M. Lépine a été président de la section Rouyn-Noranda de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) de 2013 à 2019. En 2009, il était de l'équipe de Ressources Cogitore qui a reçu le prix Prospecteur de l'année de l'Association de l'exploration minérale du Québec pour la découverte de Scott Lake (cuivre-zinc). Il est un géologue professionnel, membre de l'*Ordre des géologues du Québec*. Il détient un baccalauréat en géologie des ressources et une maîtrise en sciences de la Terre de l'Université du Québec à Montréal.

« Nous sommes heureux d'accueillir Sylvain chez Doré Copper au tout nouveau poste de vice-président Exploration, » a déclaré Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper. « Sa vaste expérience dans le secteur de Chibougamau et dans la région de l'Abitibi au Québec sera précieuse dans notre stratégie de faire progresser les actifs de la Société. »

Doré Copper a octroyé 67 500 options d'achat d'actions incitatives (les « options ») à M. Lépine, à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action. Les options peuvent être exercées sur une période de cinq ans à partir de la date d'octroi et sont assujetties aux politiques de la Bourse de croissance TSX.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production annuelle de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient une usine de traitement centrale de 2 700 tonnes par jour. La Société prévoit publier une EEP d'ici la fin du premier trimestre de 2022 et, par la suite, d'entreprendre une étude de faisabilité et les demandes de permis.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or¹. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : emast@Dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : lgaborit@Dorecopper.com

Pour davantage d'information, veuillez visiter : www.dorecopper.com.

Facebook : [Doré Copper Mining](#)
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](#)
Twitter : [@DoreCopper](#)
Instagram : [@DoreCopperMining](#)

1. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc *et al.* (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil Inc. pour Jessie Ressources Inc. (mine Joe Mann).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, la planification de la réalisation de l'étude économique préliminaire (EEP) d'ici la fin du premier trimestre de 2022; l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production annuelle de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile; et le commencement d'une étude de faisabilité et des demandes de permis après l'EEP.

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.